

# QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Pôle Territorial du Mortainais



## ● LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ?

**Emballages** (hors verre)  
**et papiers**



Colonnes jaunes ou bleues situées sur votre commune.

**Emballages verre**



Colonnes situées sur votre commune.

**Déchets organiques**



Sur votre tas de compost ou dans un composteur ou lombricomposteur.

La collectivité met à disposition des composteurs : 400 litres (20 €), 600 litres (30 €) et 800 litres (40 €).

## ● LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES ?

**Ordures ménagères résiduelles**



**Sac translucide**

A déposer devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h la veille du jour de collecte.

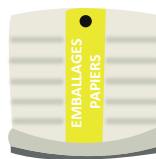
Sac fourni par la collectivité, disponible en mairie ou au pôle territorial du Mortainais.\*

## ● TOUS LES AUTRES DÉCHETS ? A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE\*

	<b>Mortain</b> ZA de la Corbière	<b>Sourdeval</b> ZA de l'Yeurseult route de Gathemo	<b>St-Cyr du Bailleul</b> La rivière CD - 36 axe de Barenton - Le Tailleul
<b>Lundi</b>	14h-18h	14h-18h	9h-12h
<b>Mardi</b>	Fermée		Fermée
<b>Mercredi</b>	14h-18h	Fermée	14h-18h
<b>Jedi</b>		9h-12h	
<b>Vendredi</b>	Fermée	14h-18h	9h-12h
<b>Samedi</b>	9h-12h et 13h-16h	14h-17h	

\*merci de vous munir d'un justificatif de domicile

# Emballages et papiers à RECYCLER



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

## → Uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique



Produits alimentaires



Produits d'hygiène

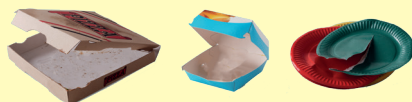


Produits d'entretien

## → Emballages métalliques



## → Cartonnettes, briques alimentaires



## → Tous les papiers



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres



Papiers, bloc-notes, cahiers



Sacs papier

## BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



sans couvercles, bouchons et capsules

# Tous ces déchets NE SE RECYCLENT PAS = Ordures ménagères



## → Plastiques NON RECYCLABLES



Boîtes, pots et barquettes



Pots et barquettes  
de jardinage



Vaisselle en  
plastique



Barquettes  
polystyrène



Sacs et  
suremballages



Jouets



Objets divers



CD, DVD,  
cassettes



Tube de  
dentifrice



Blisters

## → Papiers et cartons NON RECYCLABLES



Essuie-tout



Serviettes et  
mouchoirs



Morceaux de papiers  
< à 10cm



Couches

## DIVERS À DÉPOSER À LA DÉCHÈTERIE



Vaisselle



Ampoules



Piles



Cartouches  
d'imprimante

## MÉDICAMENTS À RAPPORTER EN PHARMACIE



## COMPOSTAGE

Pensez au compostage pour recycler vos  
déchets de cuisine et de jardin

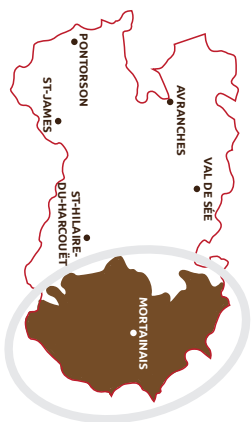
**Plus de détails -**

**Demander le guide du compostage**



# JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018



-  **LUNDI**
-  **MARDI**
-  **MERCREDI**
-  **JEUDI**
-  **VENDREDI**

 **DÉCHÈTERIE**



**JOUR FÉRIÉ,**  
collecte décalée au lendemain  
Les autres collectes suivant le jour férié,  
sont décalées d'un jour

Semaine du 7 au 12 mai 2018,  
la collecte aura lieu les jours fériés

Pour tous renseignements : contacter le service déchets  
au 02.33.68.68.96 ou par e-mail [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)



Situé au Pôle territorial de Saint-James  
1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James